

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA BASSE-ARDECHE**

Créé en 1983, le SICTOBA est la structure gestionnaire de l'élimination et du recyclage des déchets ménagers. Son territoire est marqué par une forte dominante rurale et une influence touristique importante. Il intervient pour le compte de 65 communes réparties au sein de 4 communautés de communes adhérentes : Pays des Vans, Beaume-Drobie, Gorges de l'Ardèche et 2 communes de Cèze & Cévennes.

Le SICTOBA exerce les missions suivantes : le traitement des ordures ménagères, la création et l'exploitation d'un réseau de déchetteries, la collecte des objets encombrants à domicile encombrants, la collecte sélective des emballages, du verre et des revues journaux magazines et la création et l'exploitation de plates-formes de compostage. La collecte des ordures ménagères, elle, reste de la compétence de la Communauté de Communes.

Délégué par la CDC du Pays Beaume-Drobie, Philippe Gontier est titulaire au sein du comité syndical.

Contact : tél. 04.75.39.06.99, mail. [contact@sictoba.fr](mailto:contact@sictoba.fr) ou [secretariat@sictoba.fr](mailto:secretariat@sictoba.fr),  
site internet : [www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr)